

MAIRIE D'ENGINES

Informations communales et associatives



EDITO

D'un journal au suivant, nous avons l'impression que rien ne change. Une inflation toujours très importante, surtout sur les produits alimentaires, le prix des carburants ainsi que le gaz et l'électricité. Le conseil municipal a voté le budget sans augmentation du taux des taxes, mais cela ne veut pas dire que votre impôt sera le même que l'année précédente. En effet l'état a augmenté de 7,1 % la valeur locative des bâtiments qui sera répercutée sur votre feuille d'impôt.

La loi que le gouvernement a fait voter impose le transfert vers l'intercommunalité de la gestion de l'eau et de l'assainissement avant le premier janvier 2026. Le 31 mars le conseil communautaire a pris à l'unanimité cet engagement que les communes doivent entériner dans les trois mois. Lors du dernier conseil municipal les élus ont approuvé cette délibération. Maintenant nous allons tout mettre en œuvre pour que la gouvernance s'oriente vers une gestion en régie.

Malgré nos efforts, les gérants de la grange à Gaby ont déposé le bilan entraînant la suppression de leur activité. Nous avons réagi rapidement en lançant une procédure pour le recrutement d'une nouvelle équipe avec déjà une perspective d'ouverture début septembre.

P02-Carnet de saison

P05-Euro Nordik Walk

P06-Informations
communales

P08-Rencontre avec les
patous de Sornin

P10-Actualités
des associations



COMMUNE
D'ENGINES

Directeur de la publication : Stéphane FALCO - **Comité de rédaction :** Florent BLONDIN
Christiane CLEMENT-DIDIER, Stéphane FALCO, Marion HENRI, Francis BARET, Antoine CICERON
Marilyne PLOUSEY-DUPOUY - *Le journal de la Mairie d'Engins est ouvert aux associations de la commune pour relayer leurs informations et leurs prochains événements.*

CARNET DE SAISON

Plantations et travaux d'extérieur au printemps

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ



La commune d'Engins a répondu favorablement à la demande du Parc Naturel Régional du Vercors de participer au projet d'Atlas de la Biodiversité Communal (ABC).

Depuis 2017, l'Office Français de la Biodiversité propose en effet aux communes de réaliser un inventaire de leur faune, leur flore et leurs milieux naturels, afin de cartographier les enjeux locaux de biodiversités et de les restituer sous forme d'atlas.

À terme, cet ABC permettra également de s'appuyer sur des informations actualisées et fiables pour la mise en place d'actions de préservation ou de valorisation de notre territoire. À ce jour, plus de 2800 communes ont déjà réalisé leur atlas de la biodiversité, consultable en ligne (abc.naturefrance.fr).

Dans le Vercors, la démarche est portée par le PNR du Vercors, en partenariat avec les associations LPO et Flavia APE, qui accompagnent les communes tout au long de ce travail.

L'originalité de ce projet réside dans son aspect participatif puisque les citoyens eux mêmes sont invités à partager leurs connaissances et à se

rendre sur le terrain pour collecter une partie des données nécessaires à la réalisation de l'ABC. Nous inviterons prochainement celles et ceux d'entre vous qui le souhaitent à rejoindre ce beau projet ! Pour en savoir plus : www.parc-du-vercors.fr/ABC_Vercors



RÈGLEMENTATION POUR LA PLANTATION DES HAIES

Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre. Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres. (Code civil article 671/1).

CHANTIERS JEUNES ÉTÉ 2023



Leur objectif de permettre à de jeunes adolescents d'avoir une première expérience professionnelle, se conjugue avec une découverte de l'entretien de leur commune, en lien avec le personnel technique. Ils demandent un effort physique sur un court laps de temps, et peut-être susciteront-ils une attractivité pour des métiers manuels, du moins en donnent-ils un aperçu.

Les chantiers jeunes 2023 se dérouleront du 10 au 13 juillet.



DÉPÔTS SAUVAGES

Une personne indélicat a déposé route de Pierrelat un important dépôt de gravats et de bois. Nous regrettons le manque de civisme de cette personne. Nous ne pouvons tolérer cet acte et nous avons porté plainte à la gendarmerie. Par ailleurs nous constatons trop souvent des dépôts d'objets encombrants au pied des moloks obligeant notre personnel à faire le nettoyage. Les déchetteries de Villard de Lans ou d'Autrans-Méaudre accepte gratuitement tous les déchets, merci de bien vouloir respecter ces règles.



PLANTATION DU TILLEUL À L'ÉCOLE

Le soleil tape dans la cours de l'école et les petits Enginois ont des coups de chaud. Ce n'est pas nouveau ! Pour les protéger, les anciens ont connu un grand tilleul planté dans les années 70.

Les enfants de l'école en ont planté un nouveau le 29 mars après-midi autour d'un gouter festif en présence de monsieur le Maire.

Merci à la mairie d'avoir financé le plant de tilleul qui a passé l'hiver à Végétal en Vercors et aux Engivaneurs qui ont offert un bon compost pour qu'il grandisse vite !

Frelon asiatique : le reconnaître pour le signaler

SIGNEZ SA PRESENCE !

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :
Sur le site www.frelonsasiatiques.fr afin de connaître les démarches

Le dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsecteur professionnel.

Des cas de grippe aviaire sur des oiseaux sauvages

INFLUENZA AVIAIRE

DÉCOUVERTE DE CAS SUR DES OISEAUX SAUVAGES

renforcement des mesures de prévention pour protéger les élevages avicoles

SI VOUS TROUVEZ DES OISEAUX SAUVAGES MORTS

- > Ne pas les toucher et noter le lieu de découverte (si possible le géolocaliser) ;
- > Les mortalités d'oiseaux sauvages, sans cause évidente, doivent être signalées à l'antenne départementale de l'Office français de la biodiversité (OFB)
 tel : 04 76 55 24 53 courriel : sd38@ofb.gouv.fr

PROMENEURS

- > Afin de limiter la diffusion du virus, veuillez rester sur les chemins balisés et ne pas vous approcher ni nourrir les oiseaux sauvages ;
- > Après votre promenade dans cette zone, changez de tenue et de chaussures si vous devez vous rendre dans un élevage de volailles ou une basse-cour.

PARTICULIERS DÉTENEURS DE VOLAILLES

- > **Mettez vos volailles à l'abri** ou mettez des filets de protection sur votre basse-cour afin d'éviter les contacts avec les oiseaux sauvages ;
- > Déclarez vos animaux à la mairie du lieu de détention ;
- > Si une mortalité anormale est constatée conservez les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez :
 - votre vétérinaire
 - ou la Direction Départementale de la Protection des Populations
 tel : 04 56 59 49 99 courriel : ddp-pspae@isere.gouv.fr

ACCUEIL DE LOISIRS CET ÉTÉ DANS LE VERCORS

Les inscriptions sont ouvertes à tous les enfants du plateau ainsi qu'aux vacanciers, dès trois ans.

LES ACCUEILS DE LOISIRS
 CET ÉTÉ DANS LE VERCORS

JUILLET & AOÛT 2023
 DE 3 À 11 ANS

OUVERTS À TOUTS LES ENFANTS DU PLATEAU ET LES VACANCIERS !

- Séjours • Sports • Cuisine
- Baignade • Semaines thématiques
- Jeux extérieurs...

PROGRAMME & INSCRIPTION

CORRENÇON EN VERCORS

À partir de 3 ans
Accueil de loisirs «Les P'tits Montagnards»
 Ouvert du 10 juillet au 1er septembre 2023 de 8h à 18h30

INSCRIPTIONS À PARTIR DU 15 MAI 2023

Inscription sur le portail internet : <https://correnconlespittsmontagnards.portailenfance.fr/family>

Programme et informations sur le site internet www.lespittsmontagnards.fr

CONTACT
 Mail : lespittsmontagnards@gmail.com
 Tél : 04 76 56 37 25

LANS-EN-VERCORS

À partir de 3 ans
Accueil de loisirs municipal «La Passerelle»
 Ouvert du 10 juillet au 1er septembre 2023 de 7h30 à 18h30

INSCRIPTIONS À PARTIR DU 15 MAI 2023

Dossier d'inscription à retirer à La Passerelle, en Mairie ou sur le site : www.mairie-lansvercors.fr

Programme sur le site de la Mairie et à La Passerelle

CONTACT
 Mail : sandy.moulin@lansvercors.fr
 Tél : 04 76 95 65 74

rencontre découverte autonomie plaisir

Tarifcation au quotient familial sur chaque structure. Le tarif s'applique de manière identique pour toutes les familles des 6 communes du territoire.

Ces structures s'inscrivent dans le Plan local de l'Éducation (Projet éducatif du territoire intercommunal du massif du Vercors)

EURO NORDIC WALK IN VERCORS

**23 kilomètres et 1000 mètres de dénivelé
pour relier Engins à Méaudre**



Pour cette édition de l'Euro Nordic Walk in' Vercors, le départ de la marche Nordique sera à nouveau donné le dimanche 11 Juin à 7h30 depuis le centre Gérard Bourgeois à Engins.

Ce parcours, long de 23 km et de plus de 1000 de dénivelé reliera Engins à Méaudre en passant par le plateau de la Molière et le col de la Croix Perrin.

C'est la onzième fois que notre commune participe, à cet événement en organisant, soit un départ, soit un passage avec ravitaillement sur la commune. C'est la dernière fois que cette édition est organisée dans le Vercors et c'est l'occasion de faire connaître notre village et ses alentours à de nombreux participants venus de tous les coins de France et même de l'étranger. C'est aussi

l'occasion de montrer que la commune est capable de réunir un certain nombre de bénévoles pour cet événement qui a toujours été une réussite au niveau de l'organisation.

L'événement se déroulera sur trois jours avec quatre parcours le dimanche, dont celui au départ d'Engins qui sera le plus long. Ces quatre circuits, au départ de Lans, Corrençon, Méaudre et Engins ont tous une arrivée commune à Méaudre où se tiendra le salon de la marche Nordique.

En espérant une belle météo, tout est réuni pour passer un super week-end convivial dans le magnifique cadre du Vercors.

Pour les lève-tôt, nous vous attendons nombreux dès 7h00 pour le départ qui est toujours un moment convivial et sympathique.

Nous profitons de cet article pour remercier tous les bénévoles de la commune qui ont, pendant 11 ans, répondu présent pour que l'organisation de cet événement se déroule pour le mieux, ce qui de l'avis des organisateurs et des participants a toujours été le cas.

Infos pratiques

4 parcours au départ de :

- Lans en Vercors le 9 juin
- Méaudre le 10 juin
- Corrençon le 11 juin
- Engins le 11 juin

Arrivée : Méaudre

Salon de la marche nordique
à Méaudre

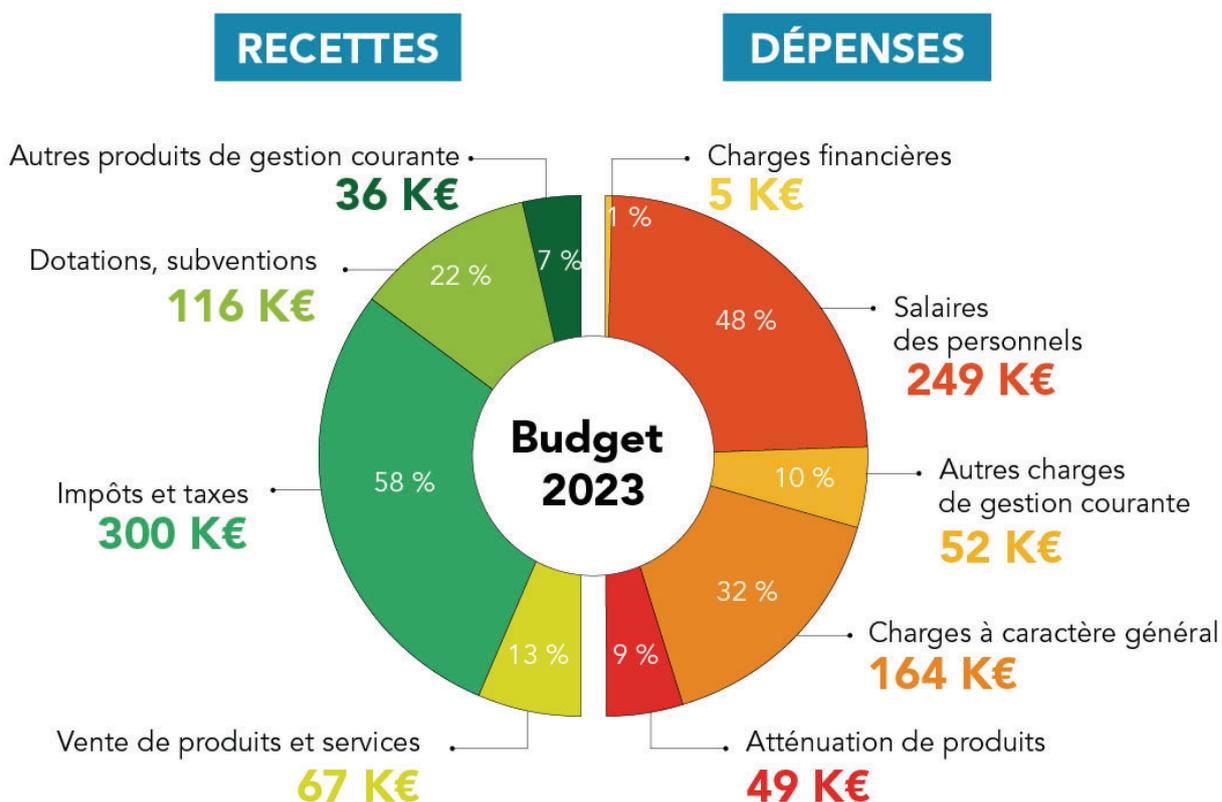
INFORMATIONS COMMUNALES

Point d'étape et perspectives estivales

BUDGET 2023

Comme vous pouvez le lire dans l'éditorial, le budget de la commune a été voté à l'unanimité le 3 avril. Ce budget est en très légère augmentation grâce à l'économie réalisée en 2022. Mais nous continuons à déplorer une légère baisse de notre dotation générale de fonctionnement.

Nous avons recherché et obtenu des subventions importantes (80 %) pour les investissements prévus pour la rénovation du terrain de sport, la réfection des routes (50 %), et la sécurité : panneaux de signalisation et barrière de sécurité. Par contre nous devons renoncer cette année à la réfection du toit de la mairie.



Illiwap, toutes les informations et alertes de la commune en temps réel

Coupure d'eau, d'électricité, travaux de voirie, agenda... téléchargez l'application illiwap sur votre smartphone pour ne rien manquer de l'actualité d'Engins !

RÉNOVATION DU TERRAIN DE SPORT

Il s'agit d'un des projets prioritaire de ce mandat municipal : un nouveau terrain de sport va être construit à la place du terrain gravillonné en contre-bas de l'église.



Cette structure multisport, avec un sol en gazon synthétique, permettra la pratique de nombreuses activités sportives : football, handball, basketball, course... Elle sera accessible à tous et pourra également être utilisée par l'école pour les activités pédagogiques. Financés à 80 % par des subventions du département et de l'Agence

Nationale du Sport, les travaux d'un montant estimé à près de 107 000 € HT, sont confiés à deux entreprises, la première en se chargera de la partie terrassement et la deuxième assurera la partie équipement sportif.

Ils débiteront cet été et devraient être terminés à la rentrée de septembre.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU VERCORS RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Le rôle de la CCMV sur le plateau du Vercors est de développer des projets partagés par les différentes communes et de mutualiser les services aux usagers.

Le rapport d'activité 2022 qui recense toutes les compétences assurées par cette collectivité territoriale, est consultable sur le site de la CCMV, rubrique « Connaître la CCMV-communication ».



Tous les domaines d'intervention y sont présentés : aménagement du territoire, enfance jeunesse, vie locale, développement économique, gestion des déchets, environnement, etc. Leurs fonctionnements et budgets détaillés avec des chiffres clés, vous permettront de comprendre la gestion des différents services, et d'appréhender l'ampleur des compétences assumées par la CCMV. N'hésitez pas à consulter ce document qui répondra aux questions que vous pouvez vous poser sur les ambitions de notre territoire.



RENCONTRE AVEC LES PATOUS DE L'ALPAGE DE SORNIN

**À l'occasion de la montée aux alpages,
venez rencontrer les bergers et leurs chiens**

Éradiqué du territoire national depuis les années 1930, le loup, revenu naturellement d'Italie au début des années 1990, est aujourd'hui présent partout dans le périmètre du Parc naturel régional du Vercors. Il retrouve sa place dans l'écosystème mais sa réapparition bouscule tous les usages du territoire.

Dans le Vercors, le pastoralisme qui se pratique depuis plus de mille ans, se complique et devient plus exigeant au niveau de la conduite des troupeaux. Confrontés à la présence permanente des meutes, les éleveurs ont été incités par l'état à

disposer de chiens de protection pour préserver leurs troupeaux.

Sélectionné depuis des siècles, le Patou (du vieux français « pastre » qui signifie berger) désigne une race de chien, le montagne des Pyrénées, qui a des capacités innées à s'attacher à un troupeau et à le protéger des menaces extérieures. On attend beaucoup de ce chien de protection : autonomie, vigilance, réactivité, vivacité et puissance, sans compter un développement de sociabilité envers les humains.



Le Vercors est un lieu de vie où beaucoup d'entre nous ne sont que de passage. Randonner et habiter « responsable » c'est respecter un lieu en limitant au maximum son impact sur l'environnement. Le respect de valeurs collectives, bienveillance, politesse, intérêt et attention envers les éleveurs et bergers, paysans et forestiers doit nous permettre de partager les espaces naturels.

Sur la commune d'Engins deux alpages sont présents : la Molière et Sornin, ce dernier est particulièrement prisé sans doute parce que facile d'accès. La présence d'un troupeau de quelques 900 à 1000 moutons du mois de juin à fin septembre implique la rencontre inévitable avec les patous, en moyenne neuf pour l'ensemble du troupeau.

Connaître les consignes de comportement face aux chiens de protection est donc un savoir-être fondamental si nous voulons continuer à bénéficier de ce lieu naturel exceptionnel.

Pour permettre à chacun d'entre vous d'exprimer ses craintes et réticences à fréquenter le plateau de Sornin en raison de la présence du troupeau, ou à expliquer sa capacité à gérer la situation face aux chiens de protection, nous vous proposons une « rencontre-échanges » sur le terrain avec les bergers et leurs chiens.

Infos pratiques

- Le samedi 1^{er} juillet 2023 départ sur le parking de la mairie à 8h30
- Une heure de marche modérée environ
- Prévoir pique-nique pour ceux qui le souhaitent
- Possibilité d'inscription auprès de la mairie ou au départ le jour même
- Pour vous préparer à la balade voir « Rasco & nous » sur youtube.com
- Sources / Parc Naturel Régional du Vercors

ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

ACCA

Comptages aux sources lumineuses

Ce printemps comme les années précédentes, des comptages nocturnes de la faune avec sources lumineuses ont été effectués sur les massifs des Quatre Montagnes et des Coulmes.

Ces opérations ont été menées en réponse à une demande des sylviculteurs, se plaignant de l'abrutissement de leurs jeunes arbres, qui menace l'avenir de leur forêt. Cette pression est principalement attribuée au cerf.

Le résultat de ces comptages conjugués à d'autres critères (poids des jeunes de l'année, observation de placettes témoins de l'abrutissement) permet de déterminer le nombre d'animaux pouvant être prélevés par l'action de chasse. Les comptages s'effectuent en parcourant toujours le même circuit, au même moment sur toutes les communes des massifs. Ils permettent d'évaluer la progression ou la diminution de chaque espèce, principalement le cerf et le chevreuil. Ils sont réalisés entre fin mars et début avril au moment où la végétation commence à se développer dans les zones ouvertes, alors qu'elle n'a pas encore démarré dans les zones boisées, plus fraîches.

Durant cette période, une fois par semaine la nuit tombée, ces circuits sont parcourus et toutes les espèces observées sont recensées. Après le dernier comptage, une comparaison avec les années précédentes permet d'établir une estimation de l'évolution de chaque espèce.

Après un pic de densité des cerfs dans les premières décennies des années 2000, de très fortes attributions de prélèvement ont été imposées aux chasseurs. Aujourd'hui un équilibre entre la grande faune et son environnement semble permettre une meilleure régénération de la forêt et les quotas d'attribution diminuent. Pour la commune d'Engins, la réalisation de ces comptages est un peu moins significative que sur d'autres secteurs, du fait du nombre restreint de zones ouvertes permettant l'éclairage des périmètres d'observation.

LE FIL D'ENGINS

Sortie nature le 10 juin

Le Fil d'Engins propose une sortie nature le samedi 10 juin. Au programme :

- matin : découverte des orchidées ;
- 12 h : pique nique à la table d'orientation de la Molière ;
- après midi : découverte histoire de meules.

Renseignements et inscriptions par téléphone ou SMS au 07.71.17.94.45.

APE

Fête de la musique le 17 juin

La fin de l'année scolaire approche, l'été arrive... avec le soleil on espère !

L'APE organise la fête de la musique qui aura lieu le samedi 17 juin 2023.



LES BRUYANTS D'ENGINS

Feu d'artifice le 15 juillet

Bal populaire et feu d'artifice font bon ménage. Rendez-vous le 15 juillet au Centre de Loisirs pour participer à cette animation traditionnelle.

CLUB LE SORNIN

Le club "LE SORNIN" se réunit toujours le mardi après-midi de 14 à 18 heures au Centre de Loisirs Gérard Bourgeois.

Toute personne est la bienvenue au club.

Nous remercions la Mairie pour le chauffage.